

LE MOT DU PRESIDENT

Toujours dans le même contexte nous sommes encore dans une sorte de déni sur les dons physiques en France.

Que ce soit les dons du vivant sang ou nous sommes toujours en limite de stock (préoccupant en cas de grosse demande) la moelle osseuse ou le nombre de personnes inscrites laisse perplexe sur le devenir du don. Pour les inscriptions des futurs donateurs éventuels de moelle osseuse nous sommes toujours avec des chiffres assez bas par rapport à nos voisins qui ont des listes supérieures. (400 000 en France à côté en exemple de l'Allemagne 7 000 000). Venons-en au don post-mortem, le constat de l'année 2024 est encore

négligé, constat fait quand on voit que les proches, ne connaissant pas l'intention de la personne décédée amène à un chiffre de refus au-dessus de 36%. Les conséquences donnent des chiffres assez lourds au niveau des décès (800 à 1000 par an faute de greffons) et un bon nombre de prélèvements qui ne se font pas (en chiffres plus de mille prélèvements organes qui ne se font pas).

Vous qui lisez cette lettre, vous pouvez nous aider, avec vos intentions faites et transmises, à passer le message de la vie et surtout d'en parler autour de vous en temps qu'ambassadeurs du don d'organes et tissus. En parler est déjà un atout pour que les interlocuteurs en face des coordinateurs prennent conscience que nous sommes tous concernés, donneur ou receveur.

Sortons de ce cocon qui bloque nos pensées souvent par des fausses idées ou mauvaises interprétations comme parfois nous entendons pendant les interventions. Toujours les mêmes principes fondamentaux qui parlent de gratuité, d'anonymat et surtout de respect du corps du défunt. Tout cela rentre dans la



mission des coordinations de prélèvements où le personnel est formé et accompagne les proches du début à la fin dans cette réflexion ainsi que physiquement de la prise en charge jusqu'à la restitution du corps pour une sépulture choisie.

Pour cette année qui redémarre avec un calendrier d'interventions qui se remplit, nous avons espoir que le travail fourni en informations dans les lycées, collèges, entreprises, communes etc nous permettent une réflexion sur ces problèmes de dons multiples.

Chacun doit se sentir concerné afin que chaque malade soit soigné dans les meilleures conditions car nous pourrions être appelé à cette éventualité.

Si vous avez un peu de disponibilité vous pouvez nous rejoindre.

Les quelques bénévoles se joignent à moi pour vous souhaiter une année 2025 agréable faite de joies familiales et amicales.

Ensemble pour le don de vie

Le président : Georges ROLLIN

Greffer un organe n'est pas une idée récente ...

En effet dès le 3^{ème} siècle St Côme et St Damien deux Saints médecins, respectivement patron des chirurgiens et des pharmaciens, ont tenté de greffer une jambe chez un patient atteint d'un cancer. L'évènement a eu un tel impact qu'il est représenté par de nombreux artistes peintres.

Même si le XIX^{ème} siècle est marqué par certaines tentatives de greffe de l'épiderme, c'est au XX^{ème} siècle que les découvertes vont faire un grand bond en avant et marquer l'Histoire.



Dans les années 1900 Alexis CARREL va développer la technique de suture des vaisseaux indispensable à toute transplantation.

En 1906 le Dr JABOULAY tente avec succès une xéno greffe d'un rein au niveau du coude de deux femmes.

En 1907 : est pratiquée la 1^{ère} greffe de cornée suivie en 1933 de la 1^{ère} greffe de rein.

En 1952, Le Pr JEAN DAUSSET démontre l'importance du système HLA dans la réussite de la transplantation, on parle alors de compatibilité entre le Donneur et le Receveur.

En 1954, à Boston est réalisée la première greffe rénale réussie sur deux jumeaux homozygotes.

En 1959 : Deux neurologues et réanimateurs français, Maurice GOULON et Pierre MOLLARET décrivent l'état de mort encéphalique Cette circonstance de décès permet de conserver l'état fonctionnel des organes.

En 1967 : Dans la nuit du 2 au 3 décembre au CAP en AFRIQUE du SUD la première greffe cardiaque est effectuée par le Pr BARNARD chez un patient âgé de 54 ans, Louis Washkansky atteint d'une insuffisance cardiaque terminale, il décèdera 18 jours plus tard après l'opération d'une pneumonie.

Le 27 avril 1968 Le Pr CABROL réalise la première greffe cardiaque en France et en Europe.

En 1972 Jean François BOREL découvre le pouvoir immunosuppresseur de la CICLOSPORINE Cette découverte majeure permet de juguler le phénomène de rejet dévastateur jusqu'alors.

En 1994 : Création de l'établissement français des greffes et mise en vigueur de la loi de bioéthique qui abroge la loi Lafay

(1949) relative aux prélèvements de cornées et la loi Caillaudet (1976) établissant les trois principes du Don d'Organes et de Tissus à savoir le **consentement présumé, la gratuité et l'anonymat**.

Qu'en est-il en 2024....

En France la greffe d'Organes et de Tissus est une technique bien possédée par les chirurgiens qui la pratiquent. Les résultats obtenus se soldent dans la grande majorité des cas par de grandes réussites.

C'est un domaine extrêmement cadré qui ne souffre d'aucune complaisance. Il est géré par l'**Agence de Biomédecine** (Agence Nationale d'Etat placée sous la tutelle du ministère des Solidarités et de la Santé) dont le rôle est le suivant :

« En matière de prélèvement et de greffe d'organes et de tissus, l'Agence de la Biomédecine :

- Garantit que les greffons prélevés sont attribués aux malades en attente de greffe dans le respect des critères médicaux et des principes d'équité.
- Assure l'évaluation des activités médicales qu'elle encadre.
- Gère la liste nationale d'attente de greffe et le Registre National du refus.
- Coordonne les prélèvements d'organes, la répartition et l'attribution des greffons, elle promeut et développe l'information sur le don, le prélèvement et la greffe. »

(Activité de prélèvement et de greffe d'organes en 2023 et baromètre d'opinion 2024, Agence de la Biomédecine)

Si on avait enregistré une baisse des greffes durant la période Covid, en 2023 l'activité de prélèvement et de greffe d'organes et de tissus a progressé. L'âge moyen des donneurs décédés prélevés en 2023 a été de 57,8ans, un chiffre stable depuis une dizaine d'années. Parmi l'ensemble des donneurs 647 avaient plus de 65ans, ce qui remet en cause l'idée fautive selon laquelle l'âge représente un facteur négatif pour le don : **IL N'Y A PAS DE LIMITE D'ÂGE POUR LE DON D'ORGANES et de TISSUS, seul l'état des greffons sera pris en considération par les équipes médicales.**

<i>Chiffres clés en 2023</i>	<i>Augmentation en Pourcentages 2023 / 2022</i>
<i>5634 greffes d'organes effectuées</i>	<i>+ 2,5 %</i>
<i>Dont 577 greffes avec donneurs vivants</i>	<i>+ 8,3%</i>
<i>3132 donneurs recensés, 1512 prélevés en mort encéphalique</i>	<i>+ 4,9%</i> <i>+3,6%</i>

(Chiffres tirés du texte *Activité de prélèvement et de greffe*

Nombres de greffes par organes :

ORGANES	2022	2023
Greffes cardiaques	411	384
Greffes cardio-pulmonaires	8	9
Greffes pulmonaires	334	298
Greffes hépatiques (dont à partir de donneurs vivants)	1294 (22)	1343 (20)
Greffes rénales (dont à partir de donneurs vivants)	3377 (551)	3525 (557)
Greffes pancréatiques	70	74
Greffes intestinales	1	1
TOTAL (dont à partir de donneurs vivants)	5495 (536)	5634 (577)

Cependant....

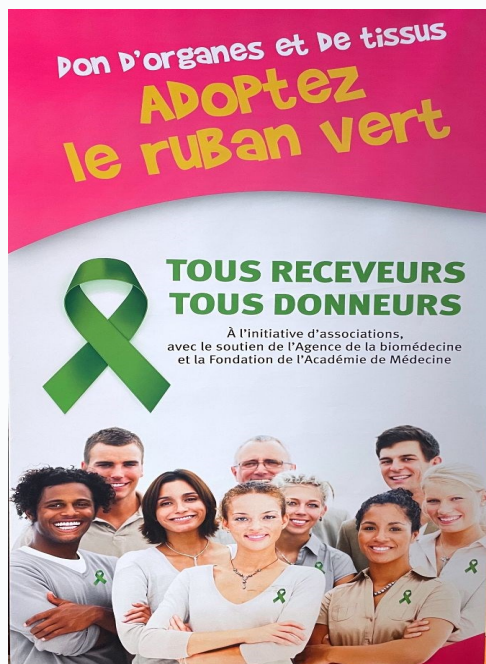
Si 80% des Français se disent favorables au don de leurs propres organes, il n'en demeure pas moins que le taux d'opposition brut global pour les patients décédés en mort encéphalique a atteint en 2023 un chiffre inacceptable de 36,1%, toutes

causes confondues. Ceci représente donc une hausse de 9,4% par rapport à 2022 (33%). Si certaines contre-indications d'ordre médicales réduisent la possibilité de greffes, le fait de

ne pas en avoir parlé à ses proches induit malheureusement le non-prélèvement.

C'est ainsi qu'en janvier 2024 il y avait sur la liste d'attente 21866 patients inscrits sur la liste nationale d'attente pour une greffe d'organe, tout organe confondu.

**POSITIONNEZ-VOUS
ET PARLEZ EN A VOS
PROCHES !!!!!
IL FAUT LE DIRE OU
L'ECRIRE.....**



SG

Dons d'organes, faites connaître votre choix de Marina Carrère d'Encausse

Une défiance vis-à-vis du don d'organes s'est récemment installée dans notre pays à la suite d'un fait divers survenu...aux Etats-Unis. En octobre 2021, Anthony Hoover, un Américain de 36 ans, apparemment déclaré en état de mort cérébrale, se serait réveillé au début de l'opération destinée à prélever une partie de ses organes. Aujourd'hui il est toujours en vie. Ce fait, relaté par une radio publique américaine, a été largement diffusé en France, provoquant une hausse sans précédent des refus de dons d'organes. Si l'on comprend parfaitement l'inquiétude des donneurs potentiels et de leurs proches, on mesure aussi celle des 23000 malades en attente de greffe. Alors, soyons clairs: un tel drame ne peut se produire dans notre pays. **Les procédures existantes en France assurent une sécurité extrême.** Pour que la mort encéphalique soit déclarée, deux médecins seniors doivent vérifier conjointement que le patient est « cliniquement mort ». Puis un troisième médecin confirme la mort cérébrale grâce à un électroencéphalogramme ou un angioscanner, pour vérifier que le sang n'irrigue plus le cerveau. **En aucun cas donc le patient ne peut se réveiller. Que s'est-il passé aux Etats-Unis ?** Nul ne le sait. Les faits sont-ils réels ? Le diagnostic de mort cérébrale a-t-il été posé sur la base d'un examen clinique, ce qui existe dans certains états? Une enquête est en cours. En attendant les résultats, il faut qu'en France la confiance dans ce geste éminemment générique et utile revienne. Près de 1000 personnes sont mortes

l'an dernier, faute d'avoir été greffées à temps. **Rappelons donc que l'essentiel est de vous exprimer, de votre vivant, sur votre position vis-à-vis du don d'organes.** Si 80% des Français y



sont favorables, le taux d'opposition est cette année de 36%, et ce car les Français sont trop peu nombreux à avoir fait part de leur position à leurs proches. Que vous soyez pour ou contre, c'est votre choix, il est respectable, mais faites-le connaître.

Et si vous voulez en savoir plus : rendez-vous sur dondorganes.fr.

Bilan d'activités 2024

d'organes soit accepté par le public dans sa globalité.



Relations avec le milieu scolaire et les jeunes :

56 conférences en milieu scolaire (écoles, collèges, lycées et IUT) ont eu lieu suite à nos différents contacts et sollicitations. Elles se font en trois principales étapes : la diffusion d'un film relatant le déroulement d'un don d'organes (de l'annonce du décès à la famille jusqu'au prélèvement), la diffusion de plaques explicatives sur le don puis un temps est réservé pour un débat avec le public. Selon les attentes des établissements et du temps accordé par les organisateurs, cette présentation peut être modifiée. Des témoignages de personnes greffées ou de famille de donneurs peuvent appuyer ces présentations.

Nous avons de nouveau été conviés à l'après-midi « **Faites du Secourisme** » organisée au **Collège de Sennecey le Grand**, toutefois en raison des élections, ce projet n'a pu aboutir.

2 Interventions au **Centre EPIDE à Etang sur Arroux**. (Georges, G. POIGNANT)

Interventions au profit des entreprises

Sur 3 jours, nous avons rencontré le personnel de Enedis lors du forum régional de la prévention organisé à Autun, (Georges, Simone, Gilles, Odile, Françoise, Sylvette, Christine)

Intervention pour tout le personnel à l'entrepôt Carrefour à Sennecé-lès-Macon (Georges)

Relations avec le milieu hospitalier et le monde médical :

Nous avons eu l'occasion de collaborer avec le **Centre Hospitalier** de Chalon sur Saône et l'IFSI de Montceau les Mines à la formation du personnel et des élèves infirmier(e)s avec le témoignage de personnes concernées par le don ou la greffe, (Francis, Odile, Georges, Guy). France Adot71 assure le 4^{ème} jeudi du mois une permanence à la **Maison des Usagers au Centre Hospitalier William Morey** (sauf juillet-août). Dans le cadre du défi EDUCAP CITY nous avons tenu un stand dans l'enceinte du CH afin d'apporter des informations aux collégiens chalonnais.

Notre cheval de bataille, Journée du Don

partager l'information nécessaire pour que le don

Aussi, **2024** a été une année assez intense. Nous avons enregistré 170 nouveaux porteurs de la carte d'ambassadeur du don, demande sur le site internet, par courrier ou sur les stands)

Journée du Don

A l'occasion de la **journée du don, le 22 juin**, nos bénévoles (Sylvette, Françoise, Gilles et Odile) ont tenu un stand d'information sur la place de la mairie à Chalon sur Saône en parallèle à l'inauguration le même jour des panneaux « Ville Ambassadrice ». Présents également sur le **marché de Louhans** le 24 Juin, nos bénévoles (Gilles, Simone, Françoise, Odile, Joël) ont pu échanger sur le don d'organes en relais de la journée nationale.

Panneaux et Arbres de Vie

Vous pourrez retrouver notre activité plus haut, concernant Chalon, Macon, Branges, Montchanin, Perreuil.

Divers :



Nos intervenants sont présents également lors des assemblées générales de certaines **amicales de donneurs de sang**, lors des réunions de secteurs de l'Union départementale. En juillet, la mairie de Saint

rémy nous a accueilli pour la tenue d'un stand lors de la manifestation Place à l'été (Gilles, Françoise, Odile, Georges)

Nous avons participé en Septembre **aux forums des associations** à Chalon sur Saône, Montceau les Mines, Montchanin et **au parcours Cœur et Santé** de Montceau les Mines.

Nous avons participé à la brocante organisée par l'Ecole de Poisson en septembre (Sylvette, Marie Laure) et nous avons été présents lors de la Fête d'automne organisée par la municipalité de St Bérain sur Dheune en octobre (Simone et Georges).

Activités statutaires et formation des bénévoles :

Notre **Assemblée Générale** s'est tenue à Cluny le 23 Mars. Un Conseil d'Administration s'est tenu tous les mois sauf en Août à Montceau les Mines, Farges les Chalon, St Germain du Plain. L'usage de Zoom nous a permis d'éviter les déplacements à plusieurs reprises.

En Juin, notre Président et un membre du bureau ont participé à l'**Assemblée Générale de la Fédération** à Paris et 5 bénévoles (Georges, Françoise, Gilles, Christine, Odile) ont reçu une **information de l'Agence de Biomédecine** sur le don de moelle osseuse à Lyon.

Conclusion :

Beaucoup de kilomètres parcourus dans toute la Saône et Loire (plus de 17000 km) et beaucoup d'heures consacrées au don d'organes par les membres du Conseil d'administration et par tous nos bénévoles pour que soit le Don de Vie. OB